

communiqué de presse

CMS Bureau Francis Lefebvre

1-3 Villa Emile Bergerat,
F-92522 Neuilly-sur-Seine Cedex,
France

T +33 1 47 38 55 00

F +33 1 47 38 55 55

info@cms-bfl.com

www.cms-bfl.com

date 20/01/09

page(s) 2 (dont page de garde)

objet Unilever Côte d'Ivoire

T Direct +33 1 47 38 40 32

E-mail florence.jouffroy@cms-bfl.com

Restructuration de la filière huile de palme en Côte d'Ivoire: CMS Bureau Francis Lefebvre obtient la levée des conditions suspensives pour Unilever

Après plusieurs mois de négociations, Unilever Côte d'Ivoire vient de finaliser, d'une part, la cession simultanée de ses intérêts (i) dans l'huile alimentaire exploités sous la marque "Dinor" et (ii) dans les plantations de palmiers à huile, (Palmci et PHCI), et d'autre part, l'acquisition de l'activité savonnerie de Cosmivoire, un producteur ivoirien d'huile alimentaire et de savon présent en Afrique de l'Ouest francophone.

Toutes les conditions suspensives prévues lors de la signature de l'accord en juin 2008 ont été levées. Ainsi, parmi les principales conditions suspensives qui conditionnaient la bonne réalisation de ces opérations (notamment, les autorisations de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), des bailleurs de fonds internationaux (PROPARCO, DEG et BOAD), ou encore des banques commerciales ivoiriennes), l'obtention de celle relative à l'autorisation de la commission régionale de la concurrence (UEMOA), constitue une première. En effet, cette commission n'avait jamais eu à statuer en matière de droit des concentrations.

Les intérêts d'Unilever Côte d'Ivoire dans les plantations et dans l'huile alimentaire ont ainsi été cédés à SIFCA et à un consortium constitué par SIFCA et par une joint venture détenue à parité par deux sociétés basées à Singapour, Wilmar International Limited et Olam International Limited.

Wilmar est le plus important opérateur d'huile de palme au monde et Olam est un fournisseur agro-industriel intégré disposant de nombreuses activités implantées en Afrique.

Pour ces opérations, Unilever Plc et Unilever Côte d'Ivoire étaient conseillés par le cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre avec l'équipe du département Afrique, (Pierre Marly assisté de Bénédicte Bonnafe-Delmonte (avocats)) et Olivier Benoit (associé) et Benoît Philippe (avocat) pour les aspects concurrence.

Le groupe SIFCA était conseillé par Me Emir et Me Bruguière du cabinet Emir et Bruguière.

Pour plus d'informations, contacter :

- ▼ Florence Jouffroy / Laetitia Mostowski, CMS Bureau Francis Lefebvre - +33 1 47 38 40 32 / 74
florence.jouffroy@cms-bfl.com / laetitia.mostowski@cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants qui offrent aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 4600 collaborateurs, dont plus de 2240 avocats et 595 associés, CMS s'appuie sur 48 implantations dans le monde.

www.cms-bfl.com

Les cabinets membres de CMS, en association avec The Levant Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abu Dhabi, Dubaï et Koweït.